



Communiqué de presse
Bordeaux, le 13 octobre 2020

L'UNADEV et la FFV signent une convention de partenariat pour 4 ans

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) et la Fédération Française de Voile (FFV) signeront mercredi 14 octobre au siège de la FFV une convention de partenariat dans le but d'étendre leur démarche de développement du handivoile dans les bases nautiques de la FFV et d'assurer un accueil adapté des personnes en situation de handicap visuel.

L'UNADEV créé en 2017 le projet Cécivoile afin de permettre à toute personne aveugle ou malvoyante de découvrir la voile partout en France. A travers ce projet, c'est avant tout l'épanouissement par le sport, grâce au plaisir des sensations de liberté, et l'autonomie dans la conduite du voilier, qui sont visés. Cette même année, elle se rapproche de la FFV pour permettre au public déficient visuel de pratiquer la voile en inclusion, de la découverte jusqu'à la compétition nationale et internationale, en passant par la pratique loisirs plus ou moins régulière dans des structures nautiques de la fédération.

A l'issue de ses 3 années de collaboration, l'UNADEV et la FFV ont constaté que la voile était un sport particulièrement adapté aux personnes déficientes visuelles, du fait des nombreux repères ne faisant pas appel à la vision (auditifs, kinesthésiques, vent sur le visage, ...). Face à l'engouement elles décident de se réengager pour 4 ans (jusqu'en décembre 2024), en signant une nouvelle convention.

Au travers de ce nouvel engagement, il y a aussi cette volonté d'accroître le nombre de professionnels et de bénévoles dans les clubs formés à l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des pratiquants déficients visuels. Pour cela, l'UNADEV et la FFV ont créé deux centres de formation Cécivoile nationaux au sein de structures nautiques existantes (le CYVGL à Lyon et la base nautique de Sciez-sur-Léman), afin de former les encadrants et les bénévoles mais aussi de recevoir des stagiaires déficients visuels de toute la France désirant naviguer. Les pratiques compétitives, y compris en pratique partagée (valides et non voyants), vont également se développer à travers ce partenariat ainsi que des régates SARA (du nom de l'application sur iPhone créée et mise au point par l'association brestoise Orion, avec le concours de l'UNADEV, qui permet de naviguer en toute autonomie même sans y voir grâce à un système d'annonces vocales basées sur le GPS). Les jeunes et la pratique de haut niveau seront également des priorités.

Au-delà de SARA, l'UNADEV continue à accompagner et collaborer à la conception et à la réalisation d'adaptations innovantes au service du public déficient visuel, avec par exemple un logiciel d'impression sur imprimantes 3D, de cartes maritimes en relief, ou une ceinture tactile capable d'indiquer la direction du vent, grâce à une connexion à une girouette Bluetooth.

La signature de cette convention est indéniablement un bel exemple de coopération efficace entre 2 grandes structures nationales, aux missions complémentaires, qui savent unir leurs forces vives pour

l'épanouissement de personnes en situation de handicap dans la pratique de leur sport en totale inclusion.

CONTACT PRESSE

UNADEV : Julia Gacs - Chargée de communication - Téléphone : 06.14.29.40.53 // Mail : j.gacs@unadev.com

A propos de l'UNADEV

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), créée en 1929 à Bordeaux, est une association reconnue d'assistance et de bienfaisance. Depuis 90 ans, l'association s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux et de nombreuses associations locales partenaires. Ses actions portent sur trois missions : Accompagner et aider les personnes déficientes visuelles pour leur insertion sociale et professionnelle ; Sensibiliser et informer le grand public et les décideurs ; Soutenir la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes. www.unadev.com

A propos de la FFV

Créée en 1946, la Fédération Française de Voile est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Autorité nationale, elle est membre de la Fédération Internationale de Voile : [World Sailing](http://WorldSailing.com). Elle est également délégataire des pouvoirs accordés par le [Ministère de la santé et des Sports – Secrétariat d'Etat aux Sports](#). En conséquence, la FFVoile a pour mission de développer et d'organiser la pratique de la Voile en France. Elle est représentée dans toutes la France à travers ses ligues régionales et ses comités départementaux qui constituent ses organes déconcentrés.